

membres chargé d'étudier le sujet et de faire rapport à la prochaine session. L'Assemblée a été largement parrainée et a reçu un appui étendu. En Cinquième Commission, le Canada a coparrainé une résolution sur la rentrée en fonction du comité spécial d'experts financiers, sur la documentation et les publications et sur le calendrier de conférences. Une proposition canadienne relative à l'étendue de la révision des traitements du secrétariat a été aussi acceptée.

Les cérémonies du vingt-cinquième anniversaire ont été marquées, à session commémorative, par l'adoption d'une déclaration finale qui a été approuvée sans mise aux voix le 24 octobre. Cette déclaration d'anniversaire concernant les travaux et les buts des Nations Unies a failli ne pas obtenir l'appui suffisant, des difficultés ayant surgi sur les points relatifs à la décolonisation à l'apartheid. Le compromis réalisé par la version canadienne a été accepté à la dernière minute et a permis de réaliser un consensus.

SIGNATURE DE L'ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE D'ANNONCE
DES CONTRIBUTIONS DE 1970 AU PNUD



M. André Ouellet, du Canada, signe l'Acte final de la Conférence d'annonce des contributions de 1970 au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Assis à ses côtés, on voit M. Samar Sen, de l'Inde, président de la Conférence. Après avoir occupé le poste de secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Ouellet a fait partie de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies et a été affecté à la Commission politique spéciale.